



**Réunion du 24 Mai 2016**  
**2016/0005**

de communes Rance-Frémur, 3 communes de la communauté de communes du Pays de Dugesclin.

*Séance du 24 Mai 2016 n° 2016-005-03* **Objet : TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (T.A.P.) FINANCEMENT B.A.F.D.**

M. le Maire rappelle l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires entre les 3 communes du R.P.I..

Il précise :

- Que pour la rentrée 2016/2017, un directeur devra être nommé pour les communes de Trédias et Languédias.
- Qu'un des agents de la commune de Trédias, titulaire du BAPA est d'accord pour effectuer la formation B.A.F.D. et prendre la direction des T.A.P.. Elle sera en charge de l'organisation et de l'encadrement des activités en collaboration avec les différents animateurs (agents communaux, O.I.S.C.L. et autres intervenants extérieurs).
- Que cette formation est payante.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire, avoir pris connaissance de tous les éléments du dossier, en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité donne:

- Son accord pour prendre en charge 50% de la formation B.A.F.D. qui sera financée par la commune de Trédias. Le paiement s'effectuera dès réception du titre de recettes.
- Pouvoir à M. le Maire pour prendre toutes les décisions et signer tous les documents nécessaire pour mettre en œuvre cette décision.

*Séance du 24 Mai 2016 n° 2016-005-04* **Objet : AMENAGEMENTS DE SECURITES ROUTIERES**

M. le Maire rappelle :

- les diverses dispositions prises entre autres lors de la réunion du 27 avril 2016 concernant le dossier « Aménagements de Sécurités Routières ».
- que pour la route de Trédias, il a été demandé une simulation afin de valider ou non la mise en place d'une écluse et fait part des remarques et constatations faites.

Il passe la parole à M. Jean-Yves NEDELLEC, 1<sup>er</sup> adjoint chargé de ce dossier. Ce dernier présente les différents devis qu'il a en sa possession et les commente.

Le conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire et celui de M. le premier adjoint, en avoir débattu et délibéré :

- décide :
  - au vue des remarques et constatations faites pour la « Route de Trédias » de ne pas mettre en place une écluse mais un dos d'ânes
  - de confier par 9 voix Pour et 1 abstention :
    - **les travaux routiers à l'entreprise THEBAULT Enrobé de Taden pour un montant HT de 7 933.80 €**
    - **La signalisation à la Société SIGNAUX GIROD Nord-Ouest d'Avranches pour un montant H.T de 10 106.78.**
    - **La création d'un caniveau à la CISE TP de Ploermel pour un montant HT de 1 750€.**
  - d'inscrire ces dépenses au programme 197 « Aménagements de sécurités Routières \* Sécurisation des Abords de l'Ecole ».
- ✓ Sollicite l'aide financière du Conseil Départemental au titre des « Amendes de Police » (délibération du Mercredi 27 avril 2016).
- ✓ Donne pouvoir à M. le Maire pour
  - Signer les devis, la convention d'occupation du domaine public avec le Conseil Départemental, tout autre document et prendre toutes les décisions nécessaires permettant de mener à bien ce dossier.

**Réunion du 24 Mai 2016**  
**2016/0005**

*Séance du 24 Mai 2016 n° 2016-005-05* **Objet : ACCESSIBILITE**

M. le Maire rappelle :

- que le programme d'accessibilité programmée portant sur trois périodes de trois ans a été approuvé (arrêté préfectoral en date du 21 décembre 2016).
- Que pour l'année 2016, il a été programmé la mise aux normes des bâtiments administratifs.

Il donne la parole à M. Jean-Yves NEDELLEC, chargé du suivi de ce dossier. Ce dernier présente la proposition faite par M. Marcel COCHARD, artisan de la commune intervenant régulièrement pour des petits travaux.

Après avoir pris connaissance des plans, du devis, en avoir débattu, le conseil souhaite :

- Apporter quelques modifications, à savoir :
  - Plancher en « IPÉ » comme l'ossature.
  - Garde-corps métallique
  - Largeur de passage 1.20m
- Un autre devis.

Ce dossier sera de nouveau inscrit à l'ordre du jour de la réunion prévue au cours du mois de juin.

*Séance du 24 Mai 2016 n° 2016-005-06* **Objet : PRESERVATION DES SITES DE PRODUCTION DU GRANIT DE LANGUEDIAS**

M. le Maire rappelle :

- Les diverses dispositions prises concernant la préservation des sites de production du Granit de Languédias.
- Que par courrier en date du 18 octobre 2014, la commune se portait acquéreur des parcelles au lieu-dit « Le Tertre du Houx » auprès de M<sup>o</sup> Michel DURAND, avocat à Dinan.
- Que la vente aux enchères publiques aura lieu au Tribunal de Grande Instance de St-Malo le vendredi 27 Mai 2016 à 14 h.
- Que la mise à prix est de 25 000 € avec possibilité de baisse du quart séance tenante.
- Que les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au bureau de St-Malo-Dinan.
- Les engagements pris et mis en œuvre entre la commune et la SCI DANIEC représentée par M. Marc DE BEAUFORT concernant l'acquisition de terrains suite à la procédure de liquidation judiciaire de la SCOP GRANIOUEST.

Il fait part :

- Des différents entretiens, des réunions avec les professionnels intéressés par l'exploitation des sites de production de granit sur Languédias.
- De la proposition d'acquérir ces terrains en copropriété, avec la SCI DANIEC représentée par M. Marc DE BEAUFORT.
- Que la Sté SCI Daniec représentée par son avocat se porte acquéreur lors de la vente aux enchères le vendredi 27 Mai 2016 au nom des éventuels copropriétaires (SCI DANIEC et la Commune).

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire, avoir pris connaissance de tous les éléments du dossier, en avoir débattu et délibéré /

- Accepte les propositions faites ci-dessus à savoir :
  - Acquisition des terrains en copropriété, avec la SCI DANIEC représentée par M. Marc DE BEAUFORT.
  - Que la Sté SCI Daniec représentée par son avocat se porte acquéreur des terrains lors de la vente aux enchères le vendredi 27 mai 2016 au nom des éventuels copropriétaires (SCI DANIEL et la Commune).

**Réunion du 24 Mai 2016**  
**2016/0005**

- Donne pouvoir à M. le Maire pour effectuer toutes les démarches administratives, prendre toutes les décisions et signer tous les documents nécessaires pour mettre en œuvre

**Les sujets ci-dessous n'étant pas à l'ordre du jour de la réunion, M. le Maire demande s'ils peuvent être examinés ou alors inscrits à l'ordre du jour d'une prochaine séance.**

**A L'unanimité des membres présents, la décision est prise de les étudier et de prendre les décisions qui s'imposeront.**

*Séance du 24 Mai 2016 n° 2016-005-07* Objet : **MISSION LOCALE**

**REFERENT COMMUNAL**

M. le Maire donne la parole à Mme Marina DEROUILLAC qui explique que pour des raisons professionnelles, elle ne peut plus assurer ses fonctions de référente communale auprès de la Mission Locale du Pays de Dinan.

Mme Graziella WERNER se propose de la remplacer.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de tous les éléments, à l'unanimité donne son accord pour :

- que **Mme Graziella WERNER** soit désignée comme référente de la commune auprès de la Mission Locale de Dinan.

*Séance du 24 Mai 2016 n° 2016-005-08* Objet : **RENOUVELLEMENT CONVENTION**

**MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL**

M. le Maire rappelle que par délibération en date du 22 Janvier 2016, le Conseil a donné un avis favorable concernant le renouvellement de la convention de mise à disposition de personnel entre la commune de Trédias et celle de Languédias.

Il signale que la Commission Administrative Paritaire lors de sa réunion en date du 19 avril 2016 a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal :

- prend acte, n'émet aucune remarque et donne pouvoir à M. le Maire pour signer tous les documents (convention, arrêté de mise à disposition etc.).

*Séance du 24 Mai 2016 n° 2016-005-09* Objet : **ESPACE INTERGENERATIONNEL**

**JEUX POUR ENFANTS**

M. le Maire propose de compléter l'espace jeux pour jeunes enfants avec une balançoire et fait part des quelques modèles et tarifs qu'il a en sa possession (chaque conseiller en a été destinataire).

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, en avoir débattu et délibéré :

- Donne :
  - son accord pour l'achat d'une balançoire pour un montant maximum de 2 000€ HT plus la pose et les frais de port.
  - Pouvoir à la commission « Enfance, Jeunesse, Liens Intergénérationnels » pour gérer ce dossier et choisir la balançoire.
- Décide d'inscrire cette dépense en investissement à l'opération 187 « Acquisitions de Matériels »
- Donne pouvoir à M. le Maire pour signer tous les documents (bon de commande etc.) et prendre toutes les décisions pour mener à bien ce dossier.

**QUESTIONS DIVERSES**

**Logement de l'école**

M. le Maire fait part au conseil :

- de la proposition d'achat qui s'élève à 50 000€ net vendeur,
- de l'entretien qu'il a eu avec Mme Eléna BOULOUX de l'Agence Guy Hoquet de Dinan.

Il fait part de son avis et demande à chacun de s'exprimer.

Après que le conseil en ait débattu, M. le Maire propose d'organiser une visite des lieux. Cette visite est programmée le vendredi 27 mai à 19 h.

**Réunion du 24 Mai 2016**  
**2016/0005**

**Subvention « Amende de Police »**

Suite au questionnement de citoyens de la commune, M. le Maire souhaite apporter des clarifications à l'ensemble des personnes présentes à cette réunion.

Il s'agit d'une enveloppe correspond au produit des amendes dressées sur l'ensemble du territoire. L'instruction des dossiers est confiée aux Départements, les subventions sont attribuées en commission permanente après avis d'une commission technique. Quel que soit le montant du projet, l'assiette est comprise entre 2 000 et 30 000€. Ce montant plafond de 30 000€ peut s'étaler sur une période de 3 ans débutant à la date d'attribution de la première demande.

**RPI**

M. le Maire fait part du compte- rendu de la réunion qui a eu lieu avec les élus des 3 communes à Mégrit juste avant la réunion de conseil. M. Jean-Yves NEDELLEC, 1er adjoint était également présent.

Présentation de l'organisation des Temps d'activités périscolaires pour les 3 communes.

Répartition des élèves pour la rentrée 2016/2017. Prévision de 120 élèves, 50 seraient scolarisés sur Languédias.

**Acquisition de terrains**

M. le Maire informe l'assemblée :

- Qu'il a repris contact avec le propriétaire d'un terrain constructible situé dans l'agglomération qui est à vendre afin de connaître sa décision (étant absente lors de l'appel, il a laissé un message téléphonique)
- Qu'elle l'a recontacté en disant qu'elle était plutôt favorable à la vente et qu'elle reviendra dès qu'elle aura pris sa décision.

**Fête de la musique**

Un « point » est fait pour cette manifestation, une information sera passée par le biais des cahiers de liaisons aux parents d'élèves afin de les prévenir qu'une réunion de préparations est prévue et que ceux qui souhaitent « donner un coup de mains » sont les bienvenus.

**Réunion de conseil**

Le Vendredi 24 Juin à 18 h et le Jeudi 21 Juillet à 20h.

**Réunion Publique**

Vendredi 21 Octobre

Ainsi délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire, Jérémy DAUPHIN

**Intervention de Mme Sylvie QUÉRÉ**

**Adoption du RV de la précédente réunion**

*Séance du 24 Mai 2016 n° 2016-005-01* Objet : **RECENSEMENT DE LA POPULATION**

**NOMINATION DU COORDONNATEUR COMMUNAL**

*Séance du 24 Mai 2016 n° 2016-005-02* Objet : **SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE**

*Séance du 24 Mai 2016 n° 2016-005-03*Objet : **TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (T.A.P.) FINANCEMENT B.A.F.D.**

*Séance du 24 Mai 2016 n° 2016-005-04* Objet : **AMENAGEMENTS DE SECURITES ROUTIERES**

*Séance du 24 Mai 2016 n° 2016-005-05* Objet : **ACCESSIBILITE**

*Séance du 24 Mai 2016 n° 2016-005-06* Objet : **PRESERVATION DES SITES DE PRODUCTION DU GRANIT DE LANGUEDIAS**

*Séance du 24 Mai 2016 n° 2016-005-07* Objet : **MISSION LOCALE**

**REFERENT COMMUNAL**

*Séance du 24 Mai 2016 n° 2016-005-08* Objet : **RENOUVELLEMENT CONVENTION MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL**

*Séance du 24 Mai 2016 n° 2016-005-09* Objet : **ESPACE INTERGENERATIONNEL**

**Réunion du 24 Mai 2016**  
**2016/0005**

**JEUX POUR ENFANTS**  
**QUESTIONS DIVERSES**

**Logement de l'école\*Subvention « Amende de Police »\*RPI\*Acquisition de terrains\*Réunion de conseil\*Réunion Publique.**

**SIGNATURES**

<b>Jean-Yves NEDELLEC</b> <b>1<sup>er</sup> Adjoint</b>	<b>Graziella WERNER</b> <b>2<sup>ème</sup> Adjointe</b>	<b>Christian GICQUEL</b> <b>3<sup>ème</sup> Adjoint</b>	<b>Anne JEHANNO</b>
<b>Marina DEROUILLAC</b>	<b>Jérôme THOMAS</b>	<b>Hélène DANIEL</b>	<b>Kerry SHEPPARD</b>
<b>Amand GAUSSEL</b>	<b>Yannick JAMEAULT</b>		